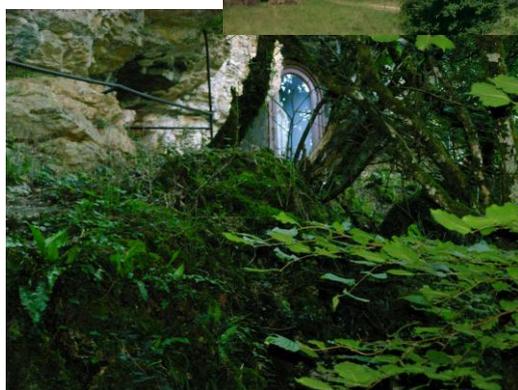


# Bulletin d'information communale De SALAVRE



**Année 2009**

# Le mot du maire ...

*Chers Salavraises et Salavrais*

*Pour faire suite à celui de 2009 qui a eu beaucoup de succès, ce deuxième bulletin municipal va poursuivre son but qui est de vous informer de la vie de la commune, de celle des associations et de quelques informations utiles.*

*Le budget sera voté en avril 2010, y seront inscrits les travaux en cours : la réfection de l'église, l'enfouissement des réseaux du chemin de la Roche, la nomination des rues et la remise en état et l'entretien des bâtiments communaux.*

*Puis dans la limite des crédits disponibles seront étudiés sur les conseils de la D.D.T. et du CAUE, la mise en sécurité de la traversée du village et l'aménagement de l'aire de loisirs aux Capettes.*

*Quant au futur lotissement « Au Villard » un cabinet d'études a été engagé pour mettre en œuvre ce projet qui demande beaucoup de paramètres (respect de l'urbanisme, de l'assainissement, de la viabilité, de la sécurité des personnes et routière).*

*Je renouvelle ma confiance à mon équipe qui afin de ne pas alourdir les impôts, saura définir d'ici la fin du mandat, les priorités entre ces différents projets.*

*Je rappelle à la population que tous ces sujets seront exposés lors des réunions du conseil municipal en séances publiques et que je suis, avec mes adjoints, ouverts à toutes les questions ou préoccupations de chacun lors des permanences en mairie que nous tenons les mardis et jeudis de 17 h  $\frac{1}{2}$  à 18 h  $\frac{1}{2}$  et bien entendu sur rendez vous. Il est plus facile de répondre en présence des dossiers et documents disponibles en mairie.*

*Je voulais aussi préciser, concernant le tracé de la L.G.V., que le conseil municipal de Salavre a délibéré sur la prise de position solidaire avec celle de la Communauté de Communes du Canton de Coligny et que celle-ci n'impliquait sur la commune que des terrains et des zones non construites*

*Je renouvelle à tous ceux présents lors de la cérémonie des vœux, une bonne et heureuse année et à tous les autres et leurs proches, je souhaite par l'intermédiaire de ce bulletin mes bons vœux pour l'année 2010.*

*Le Maire,  
Gérard POUPON*

Au sommaire du bulletin 2009

Page 1 :	Le mot du Maire
Page 2 :	Salavre Hier
Page 7 :	Salavre Aujourd'hui
Page 22 :	Salavre Demain
Page 23 :	Quelques informations pratiques
Page 31 :	2009 en images

# SALAVRE D'HIER ...

Cette rubrique va nous permettre de replonger dans le passé de la commune : Que s'est-il passé il y a 100 ans ?

Etat civil de 1909 :

## NAISSANCES

Marie Emma Elise TOURNIER	20 janvier
Alphonsine Marie Yvonne MOREL	8 février
Louis Pierre Roger CULAS	13 février
Marie Henriette Léonie Hélène BOUVARD	15 mars
Emile Joseph TEPPE	29 avril
Marthe Alphonsine VUILLOD	6 mai
Charles Marcel FEAUD	16 mai
Antony FILLOD	23 mai
Robert Aimé Maurice POMMATAU	28 mai
Joseph Prosper Raymond VUILLOD	28 août
Marie Louise Mathilde TOURNIER	29 août
André Joseph GAUVERT	1 <sup>er</sup> octobre
Jean MOUCHET	3 octobre
Joséphine Emma Gabrielle CHANEL	8 octobre
Marie Yvonne POCAUD	28 octobre



## MARIAGES

Euphrosine MUTIN et Jules Célestin MICHEL	28 janvier
Marie Céline PIRAT et Jean Claude DRUET	22 avril
Marie Joséphine Emélie THEVENIN et Marcel Joseph Emile GOYARD	

## DECES

Philippine BOUVIER épouse Pierre CHARTOIRE	16 janvier
Maxime ROCHET	31 janvier
Marie Eugénie CULAS épouse Jean Claude DRUET	5 février
Joseph Marie TEPPE épouse Louis LAURENCE	8 mars
Joseph PACCARD veuve Marie Eglème	21 mars
François Jules BERROD	30 mars
Jacques Marie TOURNIER	20 avril
Marie Anne Jeannette CLERMIDY veuve François LOUIS	24 mai
Angélique DRUET veuve de François POMMATAU	5 août
Marie Joséphine PERDRIX épouse Jean Victor POMMATAU	9 août
Enfant mort-né dans la famille AIGON le 14 février	





## Extraits du registre des délibérations du conseil municipal année 1909 :

### Séance du 17 janvier 1909 :

Il est rejeté une demande d'assistance médicale d'un habitant infirme qui a son domicile de secours à Coligny et constat de la commission qu'il n'y a aucun inscrit de Salavre.

### Séance du 28 janvier 1909 :

Il est voté un crédit supplémentaire de 32.5 frs pour les travaux mis en charge sur la coupe affouagère 1907.

### Séance du 14 février 1909 :

Lecture d'une lettre du Préfet du 5 février 1909 demandant au conseil de voter la somme de 400 frs fixée par le Conseil Général en vue de l'établissement de la ligne de tramway de Bourg à la Madeleine faute de quoi la commune devra s'adresser à la juridiction compétente à qui il appartient de solutionner cette affaire

#### Rappel des faits :

- la délibération du 15 mai 1898 demandant que la ligne de tramway de Bourg à la Madeleine se prolonge de Verjon à Coligny en passant par le village de Salavre
- lettre du Préfet du 14 novembre 1899 qui dit que la commission relative à la ligne de la Madeleine à Bourg réunie le 8 novembre 1899 a fixée à la somme de 2 000 frs le contingent minimum de la commune qui sera desservie par la station de Salavre dont l'emplacement définitif sera décidé après enquête publique.
- délibération du 20 novembre 1899 votant la somme demandée de 2 000 frs conformément au modèle adressé par la Préfecture et sans condition bien entendu, mais avec l'assurance que la ligne de tramway précitée passerait par Salavre avec station au village conformément à la déclaration de M. le Préfet dans sa lettre précitée.
- délibération du 15 novembre 1900 le conseil municipal proteste énergiquement contre le passage du tramway sur le route nationale de Villemotier à Coligny et contre l'établissement d'une station au hameau des Capettes et demande que le tracé primitif de Verjon à Coligny passant par Salavre ait lieu avec station au village et en conséquence refuse toute subvention pour la construction de la dite ligne en cas de rejet de sa légitime réclamation fortement appuyée par les communes de Verjon, Villemotier et Coligny
- entendu que le tronçon de Verjon à Coligny passant par Salavre a été supprimé bien que Salavre ai voté la subvention de 2 000 frs au lieu de 400 frs réclamé. Considérant que Coligny a voté un contingent dans les mêmes conditions et a qui il n'est rien réclamé

### **Séance du 14 février 1909 (Suite) :**

Le conseil municipal en conséquence est complètement dégagé de son vote du 20 septembre 1899 et maintient ses délibérations des 24 mai et 4 octobre 1908 qu'il prie le Préfet à autoriser le Maire de Salavre à défendre les intérêts de la commune devant la juridiction compétente lorsqu'il le jugera à propos l'Autorité supérieure

Il est ensuite soumis au conseil un courrier du directeur des Postes et Télégraphes à Bourg en date du 29 janvier 1909 l'informant qu'à l'occasion de la mise en adjudication du service de transport des dépêches de la gare au bureau de Coligny, il est saisi d'une proposition ayant but de retarder de 2 heures le 1<sup>er</sup> voyage du bureau à la gare soit de 6 h à 7 h 30, le conseil rejette cette proposition qui rendrait à Salavre la seconde levée presque inutile ce qui entraînerait des inconvénients sérieux dans la correspondance rurale qui ne pourrait probablement partir de Coligny par le courrier de 5 h du soir.

Puis il est voté la somme de 5 frs en faveur de l'union des Sociétés de Secours Mutuels de l'Ain

Le Maire est ensuite autorisé à traiter la vente d'un délaissé de 0.50 ares à Goiria au mieux des intérêts de la commune.

### **Séance du 2 mai 1909**

Suite à l'allocation d'une subvention de la préfecture de 71.20 frs à la compagnie des sapeurs pompiers le conseil invité à en déterminer l'emploi affecte la dite somme à l'entretien du matériel de la pompe à incendie

Le conseil autorise le Maire à prendre toutes les dispositions nécessaires à mettre aux enchères le renouvellement des baux d'amondiation aux du pré de la prairie Pillet et celui de l'ancien cimetière de Saint Rémy pour les 6 années à venir

Conformément à la délibération du 14 février 1909 le conseil est d'avis qu'il soit donné suite à l'alimentation d'un hors ligne du chemin d'intérêt commun n° 2 au territoire de la commune

Vu l'état des finances de la commune il est voté en faveur du garde des eaux et forêts à Coligny la somme de 5 frs à prendre sur les fonds libres

### **Séance du 16 mai 1909**

Vu le budget approuvé pour l'année 1909 et les comptes rendus tant par le Maire que par le receveur municipal des recettes et des dépenses de 1908 et partiellement le budget proposé pour l'année 1910 et considérant que les recettes proposées au budget de 1910 y compris le produit des centimes additionnels ne s'élevant qu'à 5175 frs, tandis que les dépenses annuelles diverses telles que les cotisations municipales, les frais d'administration, l'instruction primaire, le salaire des gardes champêtre et forestier, le service de la vicinalité etc.. font un total de 7 251 frs le déficit à pourvoir est de 2 076 frs

Considérant que les dépenses à faire sont indispensables et que la commune ne peut y pourvoir qu'en obtenant l'autorisation de s'imposer extraordinairement est d'avis que la commune soit autorisée à s'imposer extraordinairement au principal de ses quatre contributions directes.

Le compte de gestion du receveur au 31 décembre 1908 fait ressortir 7 110.38 frs de recettes contre 6 969.89 frs de dépenses soit un excédent de 140.49 frs. L'excédent de l'année antérieure s'élevait à 1 023.12 frs l'excédent total est de 1 163.61 frs.

Les opérations de trésorerie font ressortir un excédent de 1 180.66 frs. Le compte administratif est approuvé à l'unanimité.

Il est décidé ensuite de prélever sur les revenus ordinaires ou centimes pour insuffisance de revenu et affecté aux chemins vicinaux une somme de 528 frs plus 3 journées de forestations, évaluées à 1 636 frs, des centimes spéciaux ordinaires de 185 frs et l'imposition extraordinaire de 382 frs soit un total de 2 731 frs. Sur cette somme il sera prélevé 500 frs de salaires du cantonnier, 400 frs de remboursement d'emprunt et d'intérêt, 10 frs de frais généraux, 689 frs pour les contingents des chemins de grande commun et 43 frs de traitement du personnel vicinal soit un total de 1 642 frs. Il reste donc de disponible pour les chemins vicinaux ordinaires la somme de 1 089 frs dont l'emploi sera déterminé à la session de novembre 1910. L'emploi à donner au reliquat des ressources vicinales de l'exercice 1908 arrêté au chiffre de 355.15 frs le conseil décide qu'il sera employé comme complément d'entretien sur tous les chemins.

Il est maintenu pour 1910 l'impôt actuel de la prestation qui doit être acquitté en nature

### **Séance du 6 juin 1909**

Le conseil vu la délibération de la commission administrative du bureau d'assistance aux vieillards propose une allocation de 15 frs par mois à un administré.

Il est voté la somme de 10 frs à prendre sur les fonds libres de la commune pour prime d'assurance à la fédération nationale des sapeurs pompiers français en faveur de la subvention des sapeurs pompiers de Salavre.

### **Séance du 8 août 1909**

Il est nommé les délégués chargés avec le maire de la révision de la liste des électeurs consulaires.

Il est délibéré, sur demande de M. le Préfet concernant l'inspection des tueries particulières, de désigner le garde champêtre pour visiter les animaux à tuer compte tenu qu'une douzaine de porcs est tuée par an. Un franc par têtes d'animal abattu sera demandé pour le paiement de ces visites.

Il est renouvelé la police d'assurance des bâtiments communaux auprès de la Mutuelle incendie du Canton de Coligny

### **Séance du 26 septembre 1909**

Il est accepté l'estimation à 1 108 frs la coupe extraordinaire à délivrer aux affouagistes pour 1909 à Bouillon. Les coupes seront partagées par feu, c'est-à-dire par chef de famille ou de maison ayant domicile réel et fixe dans la commune et se nourrissant chez soi. La commune réserve la haute futaie de la coupe extraordinaire.

Elle décide en outre qu'il sera imposé pour chaque ayant droit une taxe de 2 frs pour la coupe ordinaire et de 9 frs pour la coupe extraordinaire. Pour la coupe extraordinaire une indemnité de 15 frs sera versée au brigadier, 15 frs au garde forestier et 9 frs à l'entrepreneur de la dite coupe.

Il sera versé 54 frs pour la fourniture de tuyaux en ciment employés à Saint Rémy et 10 frs pour la confection de lots d'affouages 1908 de la mairie et des écoles.

### **Séance du 14 novembre 1909**

Il est procédé à la nomination des délégués à la commission chargée d'opérer la révision de la liste électorale pour l'année 1910 et aux commissaires répartiteurs titulaires et suppléants.

Il est approuvé le budget des ressources et des dépenses vicinales s'élevant en dépenses et en recettes à la somme de 2 731 frs.

Il est alloué une allocation de 0.75 frs par jour à un journalier ayant ses enfants sous les drapeaux.

Le Maire propose au conseil de régler la répartition du pâturage sur les terrains communaux de Dingier et fixe la redevance à payer à 0.60 frs par tête de bétail soit un produit de 48.60 frs sur le 50 frs prévus au budget 1909.

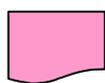
Il est décidé d'acheter une pompe aspirante et refoulante pour alimenter la pompe d'incendie.

# SALAVRE D'AUJOURD'HUI ...

Que s'est t'il passé à Salavre en 2009 ?

☞ Etat civil :

## NAISSANCES



Isis, Mélanie AMORIM—GAUTHIER -  
Sohan MAYER -

6 juillet 2009  
17 octobre 2009

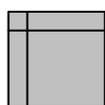
## MARIAGES



Anne-Marie SCHAEFFER et Frédéric Michel FROMONT -  
Sylvie, Marie, Lucette VAN DYCK et Cédric PAGÈS -

6 juin 2009  
5 septembre 2009

## DECES



Marie Adrienne Joséphine TOURNIER -  
Jean Claude Richard PROST -  
Joséphine Marcelle GAUTHIER -

9 janvier 2009  
7 février 2009  
27 mars 2009.

☞ Liste des nouveaux arrivants en 2009 :

Mademoiselle Franceline PROST - Ancienne Cure  
Madame Maria HODIEUX - Le Village  
Famille CHARDON - Les Varennes  
Monsieur Lucien VIOLAIN et Madame Annie PERNEL - Les Varennes

☞ La vie de la commune :

- Cérémonie des Vœux de la commune le 24 janvier 2009 :

Au cours de cette cérémonie, M. le maire de Salavre a pu accueillir, avec son conseil municipal, messieurs:

Rachel Mazuir, Sénateur, Président du Conseil Général de l'Ain  
Xavier Breton, Député de l'Ain  
Jean Bernadac, Conseiller Général du Canton, Maire de Coligny  
Georges Gouly, Président de la Communauté de Communes du Canton de Coligny

Mais aussi Mme et Ms les Maires, la Gendarmerie, les Sapeurs Pompiers, M. le Curé, le Trésorier Municipal, les Présidents d'association, les bénévoles du fleurissement et de la bibliothèque, les employés communaux. Le Maire remercie :

- Michel Louis qui fait toujours un précieux travail dans nos bâtiments, sur nos chemins et pour le fleurissement et la décoration de fin d'année,
- Michel Buffard pour la lourde tâche de gérer la location des bâches et tunnels et
- Amandine Genessay notre nouvelle secrétaire de mairie

M. le Maire rappelle que :

- Officiellement la population de la commune est passée de 289 à 294 habitants,
- En 2008, la commune a perdu Mme Danièle WUNSCHÉL (Dingier), Ms Emile TEPPE, André BUISSON, Armand TOURNIER et dernièrement Mme Andrienne POMMATAU. M. le Maire adresse à leurs familles ses plus sincères condoléances,
- L'année 2008 a vu la naissance de Tom ROUX-CHANEL, de Yohan GENDRE et de Léni CINQUINO. Félicitations à leurs parents,
- Quatre mariages ont été célébrés :
  - Ingrid Navarro et Romuald Salmi,
  - Sylvie Revel et Daniel Janishon,
  - Valérie Suchet et Freddy Pocaud,
  - Chantal Mayer et Joseph Darnandà il a souhaité ses meilleurs vœux de bonheur.

Il est fait un compte rendu des réalisations faites dans la commune durant les 12 derniers mois (Travaux de l'église, réhabilitation du logement de la cure, carte communale, ...).

Pour 2009, le nouveau conseil a créé des commissions qui travaillent :

- à la sécurité dans la traversée du village,
- à la nomination des rues,
- à la réalisation d'un bulletin municipal,
- à l'aménagement de l'aire de loisirs aux Capettes (amenée d'eau et d'électricité, mise en place d'un banc etc....) pouvant servir notamment aux associations (Amis du Cheval Comtois et Société de Chasse) qui organisent des manifestations sur ce site et à l'équipe de joueurs de pétanque.

S'en suit les interventions de M. le Président du Conseil Général Rachel Mazuir qui a parlé des projets départementaux et ensuite au Conseiller général du Canton de Coligny Jean Bernadac qui en accord avec le Président de la Communauté de Communes du Canton de Coligny Georges Gouly abordera les actions communautaires.

Au terme de cette cérémonie et après un rappel du parcours de vie par M. le Député Xavier BRETON, il est pratiqué la remise de la distinction Régionale Départementale et Communale à M. Gaston FEAUD, Maire honoraire et M. André DEBISE, maire adjoint.



Un verre de l'amitié est partagé.

- Point sur les réalisations des commissions :

o **La commission « Finances »**

Président : M. le Maire

Vice-présidente : Melle Pascale ROUILLER

Rapport de la commission pour l'année 2009 :

En quelques chiffres voici le bilan de l'année 2009.

Les prévisions budgétaires étaient équilibrées à 613 052 € en section d'investissement et à 256 479 € en section de fonctionnement.

Il a été réalisé en investissement 312 740 € de recettes et 412 997 € de dépenses.

En section de fonctionnement, il a été réalisé 238 442 € de recettes dont :

- 89 303 € de dotation et participation,
- 117 694 € de produit d'impôts et de taxes,
- 16 083 € de locations des logements.

Les dépenses s'élèvent à 169 981 € dont 55 368 € de frais de personnel et élus, 84 085 € de charges courantes et 22 171 € de charges financières.

L'excédent global de l'année 2009 est de 68 461 € en fonctionnement.

Au niveau investissement, le déficit est de 100 257 €.

o **La commission « économique, sociale, travaux et représentation ».**

Président : M. le Maire

Vice-présidente : Mme Thérèse BEGUIN

Membres : Mme Françoise ASSET, M. Armand BOUVARD, M. Alexandre CLEMENT, Mme Denise DRUET, Melle Pascale ROUILLER, M. Alain PARISOT.

Rapport de la commission pour l'année 2009 :



Tout au long de l'année 2009, la Commission des Travaux s'est surtout monopolisée sur le chantier important de l'église. Chaque semaine, avait lieu une réunion de chantier à laquelle participaient Mr. le Maire et certains de ses adjoints ou conseillers municipaux afin de faire le point sur l'avancement des travaux avec le maître d'ouvrage, l'architecte et les entreprises concernées. Les travaux se sont terminés à la fin de l'année 2009 et nous pensons que les habitants de Salavre sont tous satisfaits de cette rénovation.

Parallèlement, nous avons malgré tout engagé d'autres travaux, notamment des travaux de voiries en divers endroits de la commune, à Dingier, le chemin de la Gavelle. Des tuyaux ont également été posés, dans la montée de Saint Rémy, afin de sécuriser la voie tout en l'agrandissant. Une barrière de sécurité a été installée dans le hameau de Dingier.

Un coffret forain pour l'alimentation en énergie électrique pour la future Aire de Loisirs aux Capettes a également été posé ainsi qu'un compteur pour l'eau. Des travaux ont été effectués sur la commune dans le cadre de l'entretien systématique de l'éclairage public.

L'enfouissement des réseaux électricité et téléphone sur le chemin de la Roche ont été commencés en novembre 2009 par l'entreprise CEGELEC. Ils se termineront dans le courant du premier trimestre 2010.

Nous avons également consulté plusieurs entreprises pour la mise en sécurité de la cour attenante à la salle polyvalente, lors des manifestations tant communales que pour les particuliers. La pose de portails, portillon, fermant l'accès à la cour pour éviter tous accidents ainsi que celle de garde corps pour sécuriser la rivière sera effective dans le courant de l'année 2010.

Nous avons en cours un projet de zone 30 sur la départementale (au centre du village) ainsi qu'une étude d'accessibilité, voiries espace réservé au public (ERP).

Nous sommes en contact avec le CAUE de l'Ain pour la future implantation d'une Aire de Loisirs aux Capettes. Pour l'instant nous n'en sommes qu'à l'étude et vous serez tenus informés de l'évolution de ce projet.

Comme vous pourrez le constater, nous avons des projets pour essayer d'améliorer le cadre de vie des habitants de notre commune. Toutefois, nous sommes obligés d'agir par priorité, ceci afin de ne pas trop endetter la commune et rester dans le cadre de nos possibilités.

o **La commission « culture, tourisme, vie associative communication et gestion de la salle polyvalente »**

Président : M. le Maire

Vice-président : M. Nicolas IRZYKOWSKI

Membres : Mme Françoise ASSET, M. Armand BOUVARD, M. Alexandre CLEMENT, Mme Denise DRUET, Melle Christelle MONINOT, M. Alain PARISOT et Melle Pascale ROUILLER.

Rapport de la commission pour l'année 2009 :

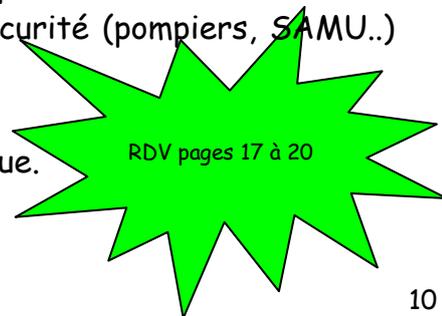
- Tout au long de l'année 2009 la commission s'est réunie pour vous faire des propositions de noms de rues.

Nous nous sommes inspirés à partir des plans cadastraux, des quartiers... Le conseil municipal avait décidé en 2008 de ne pas utiliser de nom de personne. La majorité des foyers ont répondu au courrier qui leur a été adressé. Ce qui nous a grandement aidé. Merci pour votre participation !

Il en résulte une carte très complète disponible à la mairie. Cette carte facilitera l'accès aux services aussi bien de sécurité (pompiers, SAMU..) qu'aux visiteurs et aux transporteurs.

Il nous reste, pour 2010, à faire les demandes de devis.

Nous envisageons également de faire la numérotation métrique.



- La commission travaille à la mise en place d'une nouvelle réglementation pour l'utilisation de la salle communale.

o **Commission Bois :**

Président : M. le Maire

Membres : M. Jacky FEAUD et M. Armand BOUVARD.

Mission :

- Gestion des bois : Fin des coupes 2007/2009 et attribution des prochaines à l'automne 2009.



**Le saviez-vous ?**

La forêt communale, c'est :

- Une surface 94,10 Ha,
- Principalement à BOUILLON et à DINGIER,
- Principalement des essences de :
  - 50% de chênes de pays,
  - 18% de chênes rouges (plantations),
  - 16% de feuillus divers,
  - 3% de châtaigniers,
  - 10% de résineux, ...

- Le personnel communal :

- M. Dominique CHARRIER a pris ses fonctions d'employé communal à temps plein depuis septembre 2009, suite à l'arrêt de travail de M. Michel LOUIS,

Né le 1<sup>er</sup> juin 1972, Dominique est titulaire d'un CAP Boulanger. Il a travaillé comme apprenti boulanger de 1988 à 1990, puis comme boulanger de 1991 à 1994, artisan boulanger de 1995 à 2000 et ouvrier boulanger de 2000 à 2006.

De 2007 à 2009 ouvrier en scierie et depuis le 25 septembre 2009 employé communal à la mairie de Salavre, lieu de sa résidence.



- Les travaux effectués au cours de cette année :

- o Carte communale et zonage d'assainissement (consultable en mairie):

La nouvelle carte communale est applicable depuis le 5 août 2008. Des terrains sont restés constructibles, et d'autres le sont devenus à la demande des propriétaires.

La commune souhaite voir apparaître des constructions sur ces terrains malgré la conjoncture actuelle peu favorable à l'immobilier.

Pour mémoire en 2008, 4 demandes de permis ont été déposées en mairie.

- o LA RESTAURATION DE L'EGLISE :  
2009 fin des travaux de l'église commencés en 2007.  
Le 24 décembre dernier au soir, une messe de minuit a été célébrée.  
Lors des travaux intérieurs, Melle Laura MOREL, habitante de Salavre, a pu participer à la restauration de quelques peintures.

Avant



Après



- o Curage de la rivière du Bief Laval
- o Achat d'une nouvelle voiture :



## ☞ La vie du village ...

Les articles suivant ont été rédigés par les associations.

### LE FLEURISSEMENT SALAVRAIS

Le fleurissement 2009 toujours récompensé. Cette année encore le fleurissement était encore hors concours au niveau régional et départemental et s'est vu remettre le diplôme au concours de la route fleurie de la haute Bresse (concours qui regroupe les communautés de communes des cantons de COLIGNY, SAINT TRIVIER DE COURTES et PONT DE VAUX).

Petite frayeur : début mai quand notre employé communal a eu son problème de santé nous nous demandions comment nous allions gérer la plantation des géraniums. Heureusement sur les conseils avisés de Michel Louis : Armand Bouvard, Christian Ouahab et Bruno Morel sont venus prêter mains fortes.

Durant l'année Josette Teppe, Bernadette Gouiller, Lucette Fourrier, Denise Druet, Pascale Rouiller ainsi que Noëlle Rouiller ont semé, planté, arrosé et entretenu toutes les plates bandes ainsi que les jardinières de géraniums qui ont faits l'admiration des salavrais ainsi que les gens de passage.



### LA BIBLIOTHEQUE

Les bénévoles de la BIBLIOTHEQUE, Mesdames Monique LAGACHE et Nadine MOREL, sous la responsabilité de Madame Simone CHARRIER, seront très heureuses de vous accueillir à la permanence qui se tient à la Mairie chaque vendredi de 18 à 19 H. De plus, pour les adhérents du Club du 3è âge, les portes leurs sont ouvertes le mercredi de chaque réunion.

3 € est le montant de la cotisation annuelle maintenue cette année encore.



## LE CLUB DU 3<sup>ème</sup> âge de SALAVRE



Le Club compte pour sa saison 2009-2010, 62 adhérents, soit onze nouvelles inscriptions cette année. Merci à vous de faire confiance au CLUB du 3<sup>ème</sup> ÂGE de SALAVRE, sous la houlette du Président Monsieur André DEBISE.

Nous nous retrouvons, pour les après-midi récréatives, un mercredi sur deux depuis début octobre jusqu'à fin avril. Les séances sont animées de 14 h à 18 h par les jeux de cartes : belotes et tarots, scrabble, triominos, rummikub, mais on peut bien innover par du tricot ou de la broderie, etc., etc., La pause 'collation' est obligatoire pour déguster pâtisseries faites 'maison' ou achetées si cela convient mieux tout en sirotant café ou tisane.

Les activités du Club, sont aussi le Goûter de Noël avec une petite attraction qui a bien du succès, la Choucroute organisée le 1<sup>er</sup> dimanche de mars n'en est pas moins attrayante puis un voyage en juin et un repas d'été dans le courant du mois d'août.



Tout le monde ayant un peu de temps libre peut se joindre au Club en adhérant pour la somme de 17€ pour cette année. Il n'est pas trop tard ! Vous êtes accepté de bon cœur !

Aucune hésitation à avoir : **VENEZ !**

**LA COUNTRY DE SALAVRE** Country Revermont existe maintenant depuis deux ans. La convivialité est le maître mot de cette association. Accessible à tous, la country se pratique à tout âge.

C'est ainsi que chaque Vendredi à partir de 20h30 une quinzaine d'adhérents se retrouvent dans la salle communale pour apprendre et découvrir de nouvelles danses. Cette année le groupe a participé à la fête de la musique en faisant une démonstration à la chapelle de St Remy. Cette manifestation a permis aux habitants de découvrir la line dance ou danse country et l'existence de cette association sur la commune. C'est ainsi que de nouvelles personnes ont rejoint le groupe. Cette année, Marie PERNET assure la présidence ainsi que les cours de l'association.

Présidente : Marie PERNET 06 64 11 55 38

Vice Présidente : Lucette FOURRIER 04 74 47 30 70

Trésorière : Joelle LETHENET

Secrétaire : Laurence CHAGNARD



Cotisation 2010 : individuelle 15 €  
famille 20 €

## ASSOCIATION SALAVRE D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

Association Loi 1901



Le Village  
01270 SALAVRE

En 2009 l'activité de l'Association Salavre d'Hier et d'aujourd'hui fut assez intense.

Toujours dans le but de sauvegarder et de mettre en valeur le patrimoine de la commune, il fut organisé deux manifestations importantes :



- La fête de la musique le 20 juin 2009 sur le site pittoresque de ST Rémy du Mont. Cette manifestation animée par cinq groupes musicaux et de danses à permis de faire découvrir la chapelle à un nombre important de personnes.

- La fête de la noix et du marron, farfouille, le 18 octobre 2009 a attiré 143 exposants, pour certains venus d'assez loin (Hauteville, Lons le Saunier) et a permis aux nombreux visiteurs et acheteurs de découvrir le village de Salavre et son église restaurée.

Le bénéfice de ces manifestations, et de celles qui ont été organisées les années précédentes ont permis le financement de certains travaux tel que :

- Le drainage effectué autour de la chapelle de St Rémy

- La pose d'un chéneau au dessus de la porte d'entrée de la chapelle de St Rémy ainsi qu'un regard de récupération des eaux pluviales.

L'Association s'est également engagée dans le financement

- des travaux de réfection des portes de la chapelle de St Rémy (travaux commandés dont la réalisation se fera au printemps 2010)

- La réfection d'un vitrail à l'église du village, la peinture des trois aérothermes et la réfection des bancs et des chaises de l'église

L'ensemble de ces travaux ont un coût global de plus de 8000 EUR.

Ainsi, par son implication effective et efficace dans le financement des travaux de réfection, d'entretien et de mise en valeur du patrimoine, l'association contribue également au bien être des habitants de la commune.

Nous avons en projet l'édition d'un « cahier » relatant l'historique de l'église de Salavre. Ce fascicule rédigé par André GIRARD devrait être mis en vente en cours d'année 2010.

Nous avons également décidé la confection et l'édition de dépliants concernant les sentiers de Salavre et des environs ainsi que la chapelle de St Rémy.

En partenariat avec la municipalité, nous nous intéressons également à la remise en état de la chapelle de Dingier. Ce dossier important est en cours de constitution.

Si comme nous, vous avez envie de mettre en valeur le patrimoine de la commune et contribuer à son développement touristique et culturel, nous vous invitons à nous rejoindre au sein de notre Association en vous adressant à un de ses membres

Président : Gérard RICHARD-Secrétaire : Michèle SIGNERIN-Trésorière : Anne SCHAEFFER

## Les Pompiers de Salavre, bilan de l'année 2009 :

- En avril, le CPINI (Centre Première Intervention Non Intégré) de SALAVRE a organisé avec succès le parcours sportif cantonal.
- Le nombre d'interventions augmentées suite à une réorganisation sur le plan départemental.
- Le MAJOR Michel LOUIS chef de corps a fait valoir ses droits à la retraite.



**Pour rappel, le CPINI recrute tout volontaire**, pour plus de renseignements contacter : le Caporal Chef Denis CHAGNARD 04.74.47.32.70 - 06.83.19.53.26

L'amicale des pompiers remercie les habitants pour leur accueil et leur générosité à l'occasion des calendriers et pour la journée boudin.

Caporal Chef, Chef de corps : M. Denis CHAGNARD

Président de l'amicale : M. Bernard JANODET

## Les Amis du Cheval Comtois



Cette année encore nos calèches ont parcouru les petites routes et chemins de notre belle région du Revermont. Nos fidèles et solides chevaux nous ont emmenés cet été sur le plateau de Nozeroy ; ou nous avons suivi notamment le sentier menant à la source de la rivière d' Ain.

Le dimanche 20 septembre Cormoz revivait en l'an 1909 : plusieurs de nos comtois ont repris le collier pour tirer char de paille, bétailière (redalier), break jardinière, au milieu de nombreux métiers et activités d'autrefois.

Comme depuis de nombreuses années, la fête des semailles à l'ancienne à Salavre a vu une bonne dizaine de chevaux travailler la terre ce qui n'était pas sans rappeler les grandes attelées des labours de nos grands parents. Le repas du laboureur réunissait près de 200 convives qui ont dégusté pieds de cochon et pot au feu ; pour le service pas moins de 35 bénévoles étaient mobilisés.

Le transport du père Noël a cette fois-ci été perturbé pour 1 ou 2 occasions par le froid et la neige ; les hivers existent à nouveau.

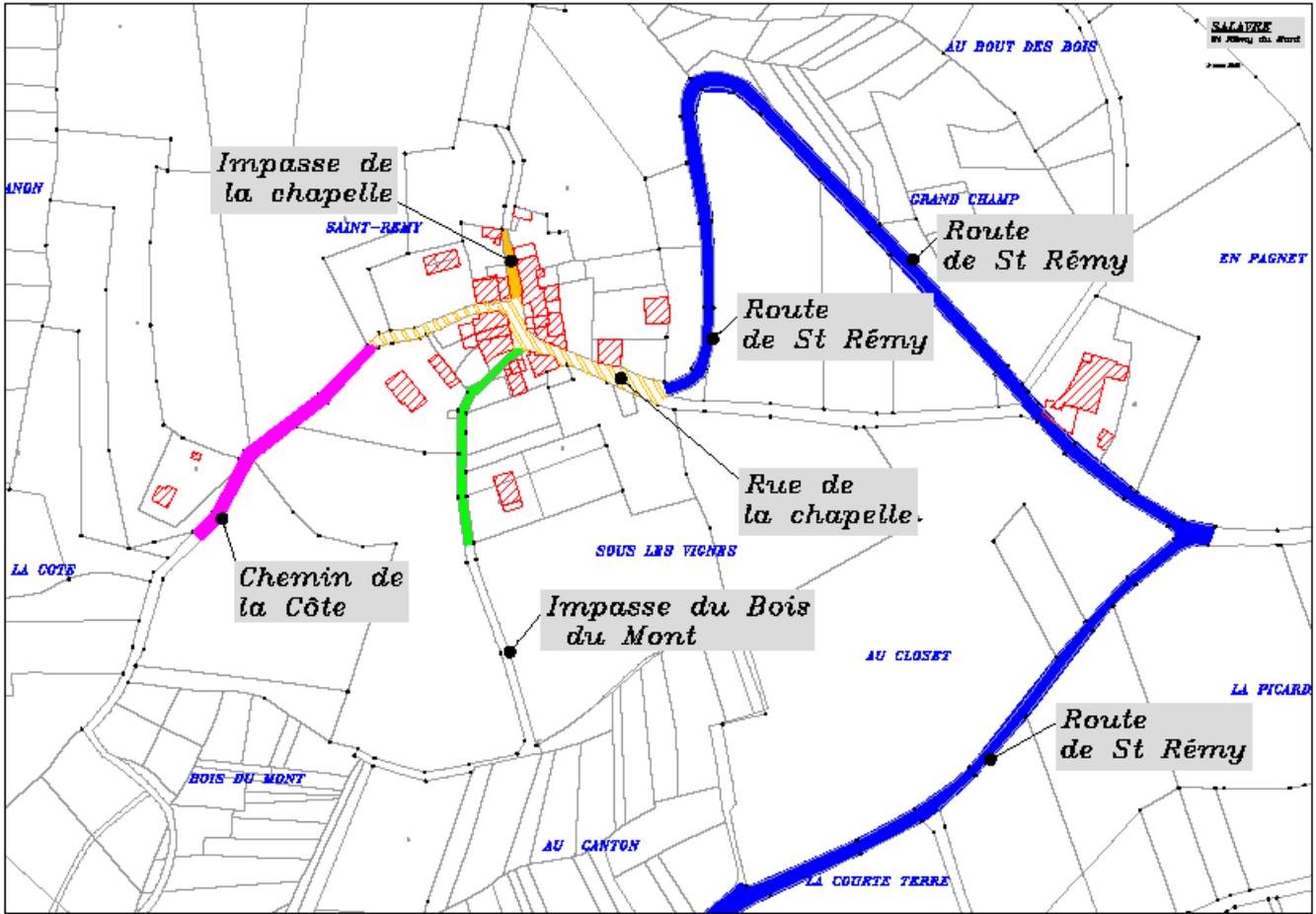
Notre association vit au rythme des saisons, du pas des chevaux comtois et autres. Nous invitons tous ceux qui souhaitent nous rejoindre à le faire ; nous les accueillerons avec plaisir.

Président : R. Jeannin (03 84 48 78 21)

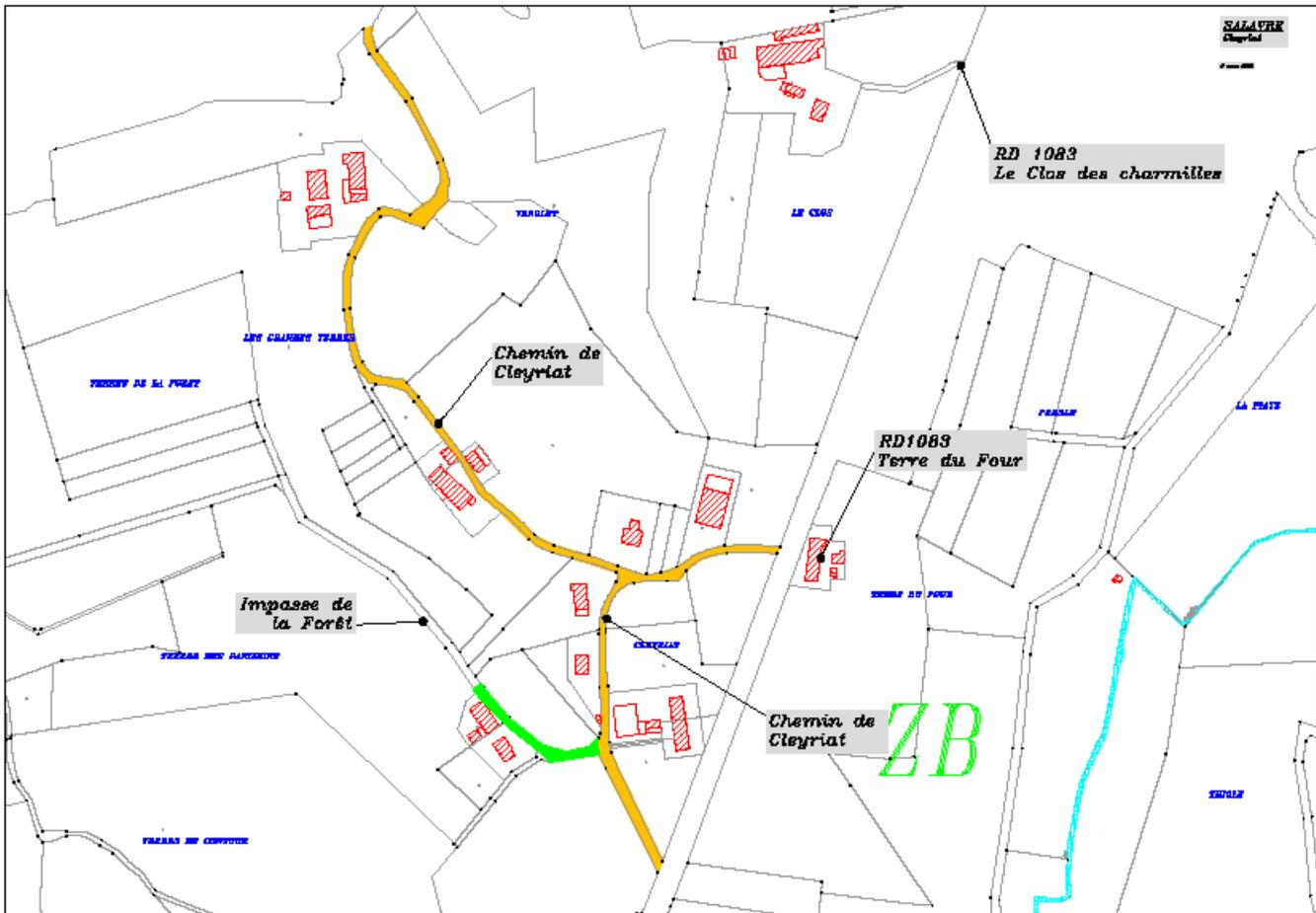
Vice président : G. Moulon (04 74 30 10 57)



 Plan des rues de Saint Rémy du Mont

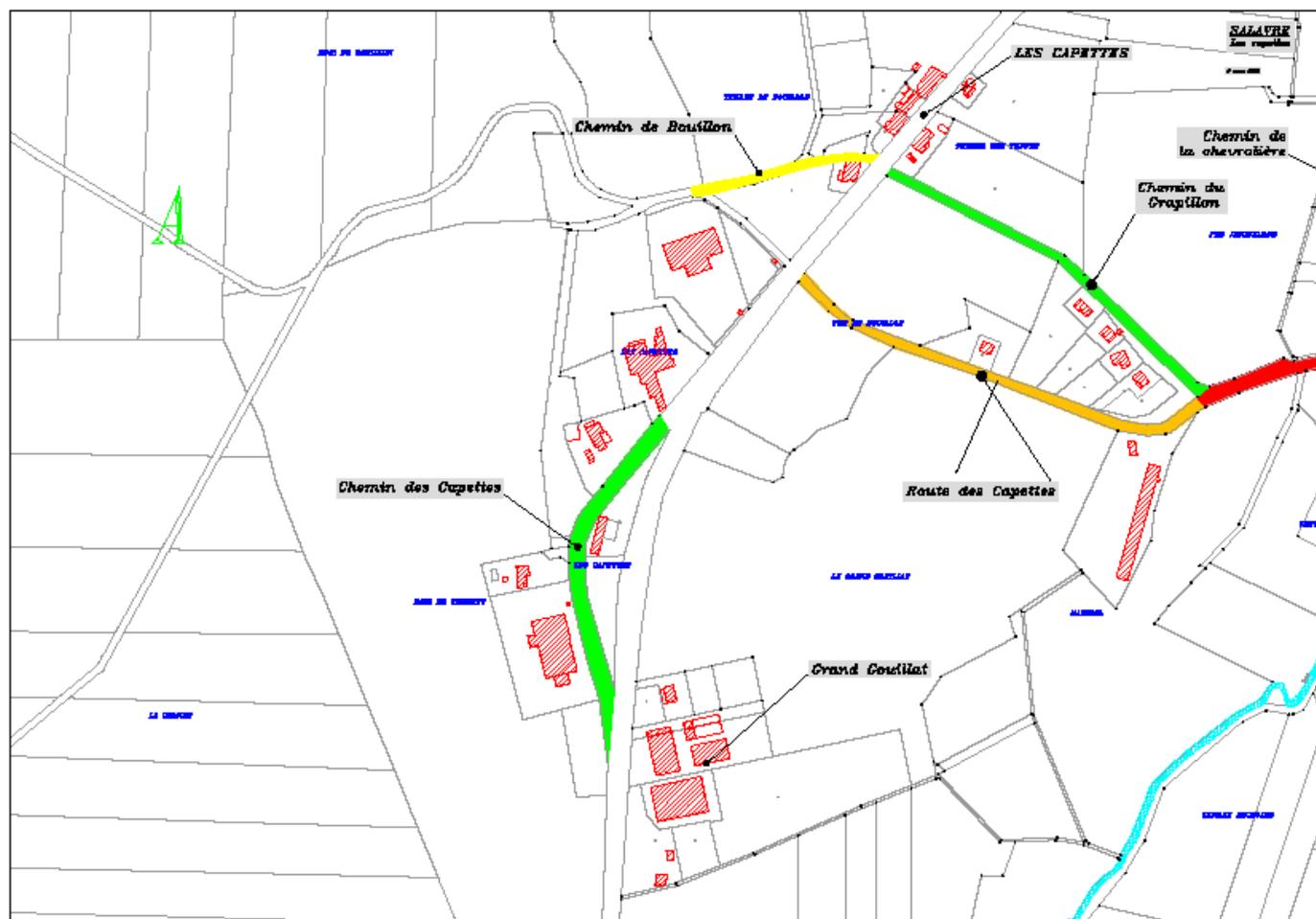


 Plan des rues de Cleyriat



 Plan des rues de Salavre





## La vie du village (suite et fin)

### SOCIETE DE CHASSE DE SALAVRE

*Cette année, se sont 21 chasseurs dirigés par leur président M. Didier BLANC, qui ont débusqué lapins, lièvres, faisans, perdrix, bécasses etc....*



*Avec les sociétés de chasse de Coligny et de Verjon, 22 sangliers ont été tués cette saison et le G.I.C. (Groupement d'Intérêt Cynégétique) avait attribué à la société 11 bagues de chevreuils.*

*Grâce au piégeage, les chasseurs agréés ont procédé au cours de la saison 2009/2010 à la destruction des nuisibles tels que corbeaux, ragondins, renards etc...*

*Tous les ans, en début de saison, les membres de la société procèdent à l'entretien des chemins dans les bois communaux.*

*Le ball-trap sur la plate forme des Capettes se déroulera le week-end des 15 et 16 mai 2010 et comme les années précédentes tous les amateurs pourront y déguster d'excellents poulets de Bresse cuits au feu de bois. Le 1<sup>er</sup> samedi de décembre à la salle polyvalente aura lieu le traditionnel repas « Chevreuil ». Venez nombreux.*

## Gros plan sur une jeune artiste prometteuse de Salavre : Pauline FEAUD

Agée de 13 ans, Pauline a participé pour la première fois au Week-end Colignois en décembre 2009. Cette artiste Salavraise a présenté 9 œuvres toutes reconnues pour leur sensibilité, leurs couleurs chatoyantes et déjà révélatrices d'une bonne maîtrise technique.

Ovationné par le public, Pauline a bien mérité le respect de ses pairs.

Félicitations à elle !



Pour plus de renseignements, voici la liste des associations de notre commune ...

Association	Président	Adresse	Code Postal	Commune
Club du 3ème Âge	André DEBISE	Le Grand Gouillat	01270	SALAVRE
Corps des Pompiers	Denis CHAGNIARD	Le Village	01270	SALAVRE
Société de Chasse	Didier BLANC	Dingier	01270	SALAVRE
Salavre d'Hier et d'Aujourd'hui	Gérard RICHARD	Le Grand Gouillat	01270	SALAVRE
Amicale des Pompiers	Bernard JANODET	Les Varennes	01270	SALAVRE
Fleurissement	Pascale ROUILLER	Prairie de Salavre	01270	SALAVRE
Bibliothèque municipale	Simone CHARRIER	Mairie	01270	SALAVRE
Country Revermont	Marie PERNET	Chemin Ecuria	39160	St AMOUR
Les Amis du Cheval Comtois	Raymond JANIN	Rue du Pressoir	39160	St JEAN D'ETREUX



## Que va-t-il se passer dans notre commune au cours des prochains mois ?

### ☞ Les manifestations en 2010 :

Jour	Manifestation
Dimanche 7 mars	Choucroute du Club des Aînés Ruraux (Salle polyvalente)
Samedi 15 et Dimanche 16 Mai	Ball-trap Société de Chasse (Aire des Capettes)
Dimanche 26 Septembre	Fête des semailles des Amis du Cheval Comtois (Aire des Capettes)
Dimanche 17 octobre	Fête de la noix et des marrons - Farfouille pour le patrimoine de Salavre (dans le Village)
Samedi 20 Novembre	Vente de boudin de l'Amicale des Sapeurs Pompiers (dans le Village)
Samedi 4 Décembre	Repas Chevreuil Société de Chasse (Salle polyvalente)

### ☞ Les projets ...

#### - Zone 30

Etude de la faisabilité d'une zone 30 dans la traversée du village (RD 52) en lien avec les services de la D.D.T. de l'Ain.

#### Le saviez-vous ?

La Direction Départementale des Territoires de l'Ain (DDT) regroupe les services de la DDE, de la DDAF et du bureau environnement de la préfecture

#### - Aménagements VC n°1

Des points lumineux supplémentaires sont prévus dans la rue avec le programme de travaux du VC n°1 dans le haut du village.

#### - Saint Rémy du Mont

Mise en place d'un panneau de voie sans issue au niveau du dernier carrefour avant la montée à Saint Rémy afin d'éviter que des poids lourds viennent faire demi-tour dans le hameau.

#### - Opération « Façades-Toitures »

Conformément aux directives de l'opération "façades-toitures" mise en place par le C.D.R.A (Contrat de Développement Rhône-Alpes), le maire et son conseil ont défini:

- un périmètre en centre bourg,
- une participation pour les façades et/ou toitures (4€ par m<sup>2</sup> dans la limite de 100 m<sup>2</sup> par la commune et 8€ par le CDRA).

Certains bâtiments communaux situés dans le périmètre défini pourront bénéficier

de cette mesure.

Pour plus de renseignements, contacter la mairie.

- **Le tracteur de la commune**

Le tracteur de la commune sera changé. Des demandes de devis sont en cours.

- **Programme de voirie 2010**

Les services de la voirie de la Communauté de Communes du Canton de Coligny et de la D.D.T. de l'Ain vont établir, en concertation avec le conseil municipal, le projet du programme de voirie 2010 de la commune.

## Informations pratiques ...

### ☞ Tarifs de la salle polyvalente

(tarifs en vigueur à compter du 01/01/2010)

	Associations de la Commune		Particuliers de la commune sans chauffage	Associations et particuliers de extérieur
	non lucratif	à but lucratif		
<b>Salle 1er jour</b>	Gratuit	Forfait par manifestation de 35,10 €	88,80 €	184,10 €
<b>jour supplémentaire</b>			35,10 €	92,00 €
<b>Vin d'honneur dans Cour</b>			35,10 €	59,90 €
<b>Forfait Chauffage</b>			12,30 €	
<b>Chambre froide</b>	11,00 €			
<b>Pour information caution</b>	152,00 €			

	Vaisselle cassée
Pichet	3,85 €
Verre	1,55 €

### ☞ Tarifs de la location des bâches et des tunnels

Particuliers et associations cantonales (cantons de Coligny et Treffort-Cuisiat) :

61 € par bâche et 122 € par tunnel,

Particuliers et associations extérieurs au canton :

76€50 par bâche et 152€50 par tunnel,

### ☞ Ramassage des ordures ménagères :

Le ramassage des ordures ménagères a lieu dans la nuit du dimanche au lundi pour l'ensemble du village exception faite d'une petite partie du hameau de Cleyriat (le jeudi matin).

### ☞ Point sur le fonctionnement de la déchetterie :

### Adresse :

Déchetterie  
Lieu Dit Bois Besson  
01270 PIRAJOUX  
Téléphone :  
04 74 47 32 14

### Horaires :

#### Période Estivale :

- Lundi de 14H à 18H30
- Mercredi de 9H à 12H et de 14H à 18H30
- Vendredi de 14H à 18H30
- Samedi de 9H30 à 12H et de 14 à 18H30

#### Période Hivernale :

- Lundi de 14H à 17H
- Mercredi de 14H à 17H
- Vendredi de 14H à 17H
- Samedi de 9H30 à 12H et de 14 à 17H

### Infos utiles ...

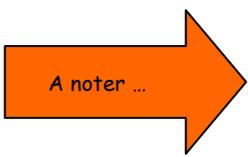


#### Mairie de SALAVRE

Téléphone : 04 74 47 39 07  
Fax : 04 74 30 14 73  
Email : marie-salavre@orange.fr

Pour rappel, suite aux élections municipales de mars 2008, ont été élus :

- o M. **POUPON Gérard** : Maire domicilié aux Vareennes à SALAVRE
- o Melle **ROUILLER Pascale** : 1<sup>ère</sup> adjointe domiciliée à SALAVRE
- o Mme **BEGUIN Thérèse** : 2<sup>nd</sup> adjointe domiciliée à SALAVRE
- o M. **IRZYKOWSKI Nicolas** : 3<sup>ème</sup> adjoint domicilié aux Capettes à SALAVRE
- o Mme **ASSET Françoise** : Conseillère municipal domiciliée aux Vareennes à SALAVRE
- o M. **BOUVARD Armand** : Conseiller municipal domicilié à DINGIER
- o M. **CLEMENT Alexandre** : Conseiller municipal domicilié à SALAVRE
- o Mme **DRUET Denise** : Conseillère municipal domiciliée à SALAVRE et démissionnaire en septembre 2009
- o M. **FEAUD Jacky** : Conseiller municipal domicilié à SALAVRE
- o Melle **MONINOT Christelle** : Conseillère municipal domiciliée aux Capettes à SALAVRE
- o M. **PARISOT Alain** : Conseiller municipal domicilié à SAINT REMY DU MONT

A noter ... 

### Urgences

Urgences médicales /SAMU : 15  
Urgence pour téléphone portable : 112  
Pompiers : 18 ou 04 74 30 11 71  
Gendarmerie : 17 ou 04 74 30 11 29  
Centre anti-poison : 04 72 11 69 11  
EDF Urgences/Dépannage : 0810 433 001 ou 0474221990  
GDF Sécurité/Dépannage : 0810 433 001

### Autres

Centre de loisirs, garderie : 04 74 30 18 57  
Ecole de Coligny: 04 74 30 11 75  
Collège Le Grand Cèdre : 04 74 47 33 80  
Relais des assistantes maternelles « CARMEL » : 04 74 42 33 04

Communauté de Communes du Canton de Coligny :	04 74 42 04 76
Trésor Public de Montrevel :	04 74 25 40 59
Préfecture de l'Ain, renseignements administratifs :	04 74 32 30 30
Direction Départementale des Territoires de l'Ain (DDT) :	04 74 45 63 37
La Poste de Coligny :	04 74 47 33 14
CLIC (infos plus de 60 ans) pays de Bresse :	04 74 30 18 24
SNCF: Horaires, billets, services :	3635
Soins & Maintien à Domicile personnes âgées :	04 74 30 18 65



### Quelques sites utiles ...

Conseil Général de l'Ain	<a href="http://www.ain.fr">www.ain.fr</a>
Direction Départementale des Territoires	<a href="http://www.ain.equipement.gouv.fr">www.ain.equipement.gouv.fr</a>
Préfecture de l'Ain	<a href="http://www.ain.pref.gouv.fr">www.ain.pref.gouv.fr</a>
Mairie de Coligny	<a href="http://www.mairie-coligny.fr">www.mairie-coligny.fr</a>
SNCF	<a href="http://www.voyages-sncf.com">www.voyages-sncf.com</a>
Autocars Monts Jura	<a href="http://www.montsjura-autocars.fr">www.montsjura-autocars.fr</a>
La Ligne Grande Vitesse	<a href="http://www.lgvrhinrhone.com">www.lgvrhinrhone.com</a>

### Entreprises et artisans de Salavre ...

- **Restaurant Le Grenier des FRANGINES** Les Capettes  
0474301610  
[www.restoenfrance.com/restaurant-439085-Le-Grenier-des-Frangines.html](http://www.restoenfrance.com/restaurant-439085-Le-Grenier-des-Frangines.html)
- **SAS GAVAND PRUDENT** Les Capettes  
Tel 0474301075 Fax 0474301703  
Abattoir Volailles poulets de Bresse, chapons, poulardes etc.  
Reprise par Ronsard de l'abattoir Gavand-Prudent (entreprise Ronsard de Transformation de volailles à Bignon Morbihan)  
[www.gavandprudent.com](http://www.gavandprudent.com) Email : [gavand.prudent@wanadoo.fr](mailto:gavand.prudent@wanadoo.fr)
- **EGC**  
EUROPEENNE GASTRONOMIQUE DE S... Les Capettes  
Tel 04 74 47 33 00 Fax : 04 74 30 12 31  
Georges Chanel EGC à Salavre (Ain) et des salaisonniers Gast à Corbas (Rhône).  
Email : [egc@egc01.fr](mailto:egc@egc01.fr)
- **MOISSONNIER Horticulteur** Les Capettes  
Tel 04 74 30 17 27 Fax 0474301481
- **DALTEC HOTTEC** Les Capettes  
Tel 04 74 30 10 31 Fax 04 74 30 19 68  
Email : [daltec.verne@wanadoo.fr](mailto:daltec.verne@wanadoo.fr)
- **IN COMMUNICATION** Les Capettes  
Tel 0977324554 Port 0608037116  
Agence de communication, création, publicité, édition cartes de visite, tracts, dépliants, brochures....  
[www.guide-sortir.com](http://www.guide-sortir.com) Email : [incomm@wanadoo.fr](mailto:incomm@wanadoo.fr)
- **MICELI Dimitri E.U.R.L.** Dingier  
MACONNERIE GENERALE DU BATIMENT \* RENOVATION\* CHARPENTE COUVERTURE  
Tel 0638409388  
[eurl-micelidimitri@orange.fr](mailto:eurl-micelidimitri@orange.fr)

# Vous êtes à la recherche d'un mode de garde pour votre enfant âgé de 10 semaines à 4 ans, pour un temps d'accueil occasionnel ou régulier !

La communauté de communes du canton de Coligny met à votre disposition 2 structures « petite enfance » :

- un multi accueil Caram'bole sur la RD 28 au lieu dit « le Poisiat » à Bény
- ainsi qu'une micro crèche Car'hibou au bourg de Domsure juste en face de l'école maternelle.

Ces deux structures pourront accueillir vos enfants occasionnellement ou régulièrement du lundi au vendredi.

Les équipes d'encadrement sont composées d'auxiliaires de puériculture et d'agents titulaires du CAP Petite enfance.



Pour les diriger, une Infirmière Puéricultrice cadre de santé sera vigilante pour offrir à vos enfants un accueil de qualité prenant en compte chaque rythme différent dans une atmosphère familiale respectueuse de l'environnement.

Un projet éducatif privilégiera l'éveil sensoriel de vos enfants ainsi que la découverte de leur milieu de vie.

Des repas cuisinés sur place chaque jour, adaptés à chaque âge et utilisant des produits frais de saison, permettront à vos enfants d'affiner leur goût.

Un tarif horaire en fonction des revenus de la famille et du nombre d'enfants à charge vous sera appliqué (tarif CNAF)

Une mensualisation des heures prévisionnelles d'accueil vous garantira votre réservation de place.

Des réunions « débat à thème » vous seront proposées en cours d'année.

Vous, parents, pourrez participer activement à la vie des structures en adhérant au conseil d'établissement.

Renseignement et inscriptions auprès de Mme Badoux au 04.74.30.41.53



## (SPANC) SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Les lois sur l'eau du 03 Janvier 1992 et du 30 Décembre 2006 imposent aux communes d'avoir procédé avant le 31 Décembre 2012 au contrôle de toutes les installations d'assainissement non collectif situées sur leur territoire et de mettre en place à cet effet un **Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)**

Votre commune a transféré cette obligation à la Communauté de Communes afin de mutualiser les moyens techniques et les charges de ce service.

### **Les objectifs du SPANC :**

- veiller à la préservation de l'environnement, des ressources en eau et la salubrité publique
- fournir conseils et informations aux usagers en matière de réglementation, de conception, fonctionnement et entretien de leur installation d'assainissement non collectif.

### **Les missions du SPANC :**

- **Contrôler les installations neuves ou réhabilitées** (contrôle technique de la conception, de l'implantation et de la bonne exécution des installations d'assainissement non collectif)
- **Contrôler les installations existantes** (état des lieux du dispositif, de son fonctionnement, de son impact sur le milieu naturel et des risques sanitaires)
- **Contrôler périodiquement le bon fonctionnement et l'entretien des installations existantes** (tous les 8 ans, vérifier le bon fonctionnement et l'entretien du dispositif, constater les nuisances éventuelles)

### **Qui est concerné par le SPANC :**

Sont concernés, tous les propriétaires d'habitations non raccordées à un réseau public d'assainissement et qui ont mis ou qui devront mettre en place une installation d'assainissement non collectif.  
Quelques 1 700 habitations ont été recensées sur le territoire de la Communauté.

### **Comment fonctionne le SPANC :**

En vertu de l'article L.2224-11 du Code Général des Collectivités Territoriales, les SPANC doivent être financièrement gérés comme des services à caractère industriel et commercial. Les prestations du service donnent lieu obligatoirement au paiement par le propriétaire, de redevances d'assainissement non collectif dont le montant est fixé et éventuellement révisé chaque année par le Conseil Communautaire.

Ces redevances, destinées à financer les charges du service comprennent :

Pour les installations neuves ou réhabilitées: une redevance destinée à couvrir les charges de vérification technique de conception, d'implantation et de bonne exécution des ouvrages. Le montant de cette redevance à caractère forfaitaire a été fixé à 125 € /installation

Pour les installations existantes : une redevance destinée à couvrir les charges de réalisation d'un état des lieux. Le montant de cette redevance à caractère forfaitaire a été fixé à 32 € par an sur une période de 8ans.

**Ces contrôles seront mis en place dès l'année 2010.**

**Une information complémentaire sera adressée individuellement à l'ensemble de la population concernée.**

Information : Communauté de Commune du Canton de Coligny

# Le Clic ...

## Le CLIC des Pays de Bresse informe les personnes retraitées et leurs entourages

Le CLIC c'est :

- Pour les personnes, âgées de + de 60 ans

En réponse aux besoins exprimés par ou pour les personnes retraitées, le CLIC permet de trouver plus facilement le bon interlocuteur et d'éviter de se perdre dans toutes les démarches, dans les différents services

- Pour les personnes plus jeunes :

Avec le réseau national, le CLIC peut mettre en relation une famille avec le CLIC d'où le parent est originaire.

- Pour les élus, partenaires du CLIC

Le CLIC est un lieu ressource, d'information, de conseil et de concertation qui a un rôle d'observatoire sur son territoire et d'animation du réseau

- Pour tous

Des actions collectives d'information et des ateliers de prévention réalisés en lien avec des élus, des clubs de retraités, des associations

- *Quelques exemples déjà réalisés : La santé en mangeant après 60 ans, le droit de la famille : transmission du patrimoine et mesure de protection*
- *Quelques projets : la mémoire, la prévention des chutes, la conduite automobile, les ateliers bien vieillir...*

Pour joindre le CLIC **04 74 30 78 24**

Permanences du CLIC des Pays de Bresse en 2010 sur la commune de Coligny :

De 9h à 12h au rez de chaussée de la mairie

- Mardi 16 mars
- Vendredi 2 avril
- Vendredi 7 mai
- Vendredi 4 juin (de 10h à 12h)
- Vendredi 3 septembre
- Vendredi 1er octobre
- Vendredi 5 novembre
- Vendredi 3 décembre



# Aides aux personnes âgées, dépendantes ou en situation de handicap ...

## ***ASSOCIATION VAL DE SAONE INTERMEDIAIRE***

### **PRESTATION DE SERVICES AUX PARTICULIERS**

**Vous avez besoin d'une aide pour :**

- Travaux de ménage, de repassage,
- Bricolage intérieur et extérieur,
- Petits déménagements,
- Tonte de pelouses, taille de haies,
- Petits travaux de jardinage, ramassage de feuilles,
- Bêchage, passage motoculteur,
- Peinture de volets, décapage,  
.... Et autres petits coups de mains

#### **Une seule adresse :**

**Association VAL DE SAONE INTERMEDIAIRE**

204, Route de Pont de Veyle

01750 REPLONGES

**Tél : 03.85.31.08.12**

**Fax : 03.85.31.08.09**

**E-mail : val.saone.intermediaire@orange.fr**

**Pour tous renseignements complémentaires et tarifs, téléphonez-nous.**

Association loi 1901

Nous acceptons les C.E.S.U. préfinancés

La réduction d'impôt est égale à 50 % du montant des dépenses retenues dans la limite d'un plafond annuel

-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-



L'aide à domicile pour tous

Depuis 50 ans, l'A.D.A.P.A. accompagne au quotidien les personnes fragilisées, malades, handicapées, âgées pour leur permettre de mieux vivre à domicile.

- ✓ Aide à la personne (toilettes, levers/couchers, habillage, repas, prise de médicaments...),
- ✓ Aide et accompagnement dans les activités ordinaires de la vie quotidienne (entretien du linge et du cadre de vie),
- ✓ Aide et accompagnement dans les activités de la vie sociale et relationnelle,

Nous pouvons également proposer d'autres services tels que de petits travaux de jardinage et de bricolage.



CESU accepté  
Réductions d'impôts  
possibles

Quelle que soit leur situation, nous proposons un service adapté grâce à nos équipes polyvalentes, encadrées et formées intervenant 7 jours / 7, soirs et WE.



La responsable du secteur se déplace à domicile gratuitement et sans engagement. Elle évalue les besoins, informe des droits et recherche les financements possibles...

Contactez M<sup>me</sup> Maryline SOUPE DIT DUBOIS

☎ 04 74 45 51 87 / Fax : 04 74 22 61 32

(m.soupe-dit-dubois@adapa01.com)

Permanences :

- Mairie de St Etienne du Bois le jeudi de 14h à 15h30
- Mairie de Coligny les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> mardis du mois de 14h à 15h30
- Mairie de Jasseron les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mardis du mois de 14h à 15h30



 <p><b>ADMR</b> L'ASSOCIATION DU SERVICE A DOMICILE</p>		<p>« Maison des services » 646, rue centrale 01 370 ST ETIENNE DU BOIS tél : 04 74 25 85 37 fax : 04 74 25 85 37 <a href="mailto:asaintetienne@fed01.admr.org">asaintetienne@fed01.admr.org</a> Permanences lundi, mardi, jeudi et vendredi</p>
--	---	---

CÉLIBATAIRE OU EN COUPLE, AVEC OU SANS ENFANT, ACTIF OU RETRAITÉ, JEUNE OU MOINS JEUNE, EN PLEINE FORME OU FATIGUÉ...

PARCE QUE TOUT LE MONDE PEUT AVOIR BESOIN D'UN COUP DE MAIN...

## FAITES APPEL A L'ADMR!

### Nos services:

- Aide à la personne
- Aide aux familles
- Ménage repassage
- Téléassistance Filien ADMR
- Transport accompagné
- Petits travaux de bricolage et jardinage

### Nos actions bénévoles:

- En mars: soirée musicale
- En octobre: Fruits d'automne
- En septembre: Portes Ouvertes
- Toutes l'année: collectes des vieux papiers.

### Notre secteur d'intervention:

Beaupont, Beny, Coligny, Domsure, Marboz, Courmangoux, Meillonas, Pirajoux, Pressiat, St Etienne du Bois, Salavre, Treffort-Cuisiat, Verjon et Villemotier.

### Le projet de l'association ADMR Bresse

#### Revermont est simple:

Aider toute personne sans discrimination, en respectant son autonomie, dans une action de proximité.

Animée par une équipe de bénévoles, ce sont 27 salariées qui sont employées pour réaliser des interventions à domicile auprès des familles, personnes âgées ou handicapées des communes desservies par l'association ADMR Bresse Revermont.

Association de service d'aide à domicile, nous allions la force du bénévolat et l'efficacité d'un professionnalisme reconnu. Cette relation d'échange favorise dans le respect de chacun, la création de lien social. Bénévoles et salariés assurent une action complémentaire auprès des personnes qu'ils servent.



Que vous vouliez faire preuve d'altruisme ou recherchiez un épanouissement personnel...

Que vous ayez beaucoup ou peu, voire très peu de temps à consacrer au bénévolat...

**REJOIGNEZ-NOUS!**

- Les services de l'ADMR peuvent, dans certains cas, être pris en charge par l'Etat, les collectivités locales ou les organismes sociaux.
- 50% de leur coût sont déductibles de vos impôts.
- Nous acceptons les CESU préfinancés.

# 2009 en images ...

Repas de la Sainte Agathe ...



Téléthon 2009 ...



Fête des semailles 2009 ...

Banquet des classes du 11 mars 2009

